

# Procès-verbal du conseil d'école n°3

**lundi 23 juin 2025  
de 18h15 à 20h30 (durée : 2h15)**

Enseignants présents :

- |                   |                 |                  |
|-------------------|-----------------|------------------|
| - Mme DE BERNARDI | - Mme LUCAS     | - Mme CHANOURDIE |
| - Mme LABIDOIRE   | - Mme VAILLANT  | - M DELANDE      |
| - M. BENETEAU     | - Mme JACQUEMOT |                  |

Représentants de parents d'élèves présents :

- |                      |                        |                |
|----------------------|------------------------|----------------|
| - Mme BERNARD        | - Mme BOULNOIS-LANIQUE | - Mme GIRAUD   |
| - Mme KOEHL          | - Mme LE MARCOU        | - Mme MOUBECHÉ |
| - Mme SOLTANI PELOUX | - Mme ROUCHETTE        | - M. CASSABOIS |
| - Mme TREMBLAY       | - Mme SILVA DE VEIGA   | - Mme YASSIBE  |

Représentants de la Municipalité présents :

- M. DEGIVRY (Maire)
- Mme DUPONT (1<sup>ère</sup> adjointe au Maire, déléguée aux affaires scolaires)

Absences excusées :

- |   |                             |                               |
|---|-----------------------------|-------------------------------|
| - M. HODGES (Inspecteur de l'Education Nationale)                         |                             |                               |
| - Mme CHICHEPORTICHE (responsable des services scolaires et périscolaire) |                             |                               |
| - Mme MARQUAND (Rased)  | - Mme LE POTIER (Rased)     | - Mme BACHOFFER (Rased)       |
| - Mme JEROME (enseignante)  | - Mme GUILLET (enseignante) | - Mme GARDISSAT (enseignante) |

## **Ordre du jour :**

### **I. Préparation pour la rentrée 2025**

- a) Mouvements du personnel (nominations et départs)
- b) Prévisions d'effectifs
- c) Organisation de la rentrée des classes
- d) Budget / Fournitures scolaires
- e) Modalité des élections des parents élus
- f) Règlement intérieur

### **II. Sécurité et santé à l'école**

- a) Bilan des actions de prévention de santé
- b) Bilan des PPMS
- c) Bilan protocole anti harcèlement

### **III. Fonctionnement de l'école**

- a) Coopérative et USEP
- b) Bilan des projets
- c) Travaux et investissements

## **Introduction**

- M. DELANDE remercie toutes les personnes présentes.  
Il annonce ensuite les différents points de la réunion.
- Mme CHANOURDIE accepte la mission de secrétaire de séance.

## **I. Préparation de la rentrée 2025**

### **a) Mouvement du personnel (nominations et départs)**

Mesdames JACQUEMOT et JEROME, étant à titre provisoire cette année, nous quittent l'année prochaine.

Suite à la fermeture de la 9<sup>ème</sup> classe qui a été actée par la direction académique de l'Essonne, le poste de Madame LABIDOIRE est fermé pour la rentrée prochaine : elle quittera également l'école pour un poste à Forges-lès-Bains.

Madame BOILOT Adeline est nommée l'année prochaine à titre provisoire pour la décharge de direction.  
En raison de la fermeture de la 9<sup>ème</sup> classe, il n'y aura qu'une journée de décharge : le jeudi.

Nous sommes en attente de la nomination d'un enseignant à titre provisoire pour le complément de Mme GARDISSAT qui exerce cette année encore à 80%. Cette nomination devrait arriver dans la semaine.

2 ATSEMs sont maintenues pour la rentrée 2025 : Nadine et Cassandra (qui sera de retour à la rentrée). L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le recrutement de Loeva pour la durée de l'absence de Cassandra.  
Il n'y a pas de volonté de la municipalité de changer le nombre de poste actuel : le contrat de Loeva prendra fin aux vacances scolaires.

La recherche d'une ATSEM en alternance afin de compléter et aider l'équipe en place n'est plus d'actualité.

Normalement, nous devrions garder nos deux AESH pour la rentrée prochaine. Nous devons tout de même faire le constat qu'il y a 78 d'heures notifiées pour un cumul de 44 heures d'AESH. Nous attendons encore 5 notifications (entre 6 et 12 heures par élève). Un partage équitable sera effectué au prorata du nombre d'heures.

### **b) Prévision d'effectifs et structure**

Au lundi 23 juin, nous accueillons 214 élèves répartis sur 9 classes.

Nous avons 28 arrivées prévues (inscriptions faites) et 39 départs (31 de CM2 et 8 d'autres classes).

Cela nous amène à un effectif de 203 élèves, soit 11 élèves de moins que l'année passée.

A moins de changements durant l'été, nous avons les effectifs suivants :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
25	17	21	28	23	22	33	34

Soit un total de 63 élèves en maternelle et 140 élèves en élémentaire.

La structure est en cours de composition, il y aura probablement des doubles niveaux dans toutes les classes.

Notre objectif est d'arriver à un nombre cohérent d'élève par classe tout en tenant compte de nombreux paramètres : distribution des AESH, récurrence des enseignants, groupes à séparer, conditions d'enseignement acceptables.

La structure sera annoncée à la rentrée en même temps que les listes de classes.

Si l'on tient compte de la baisse d'inscription en PS l'année prochaine, en comptant une vingtaine de petites sections, il faut s'attendre à une baisse importante des effectifs. En effet, si l'on estime que les GS, CP et CE1 sont à 24, il faudra donc prévoir un effectif de 97 élèves pour 5 classes restantes.

Pour 5 classes :

\* le seuil de fermeture est à 106 élèves

\* le seuil de blocage (fermeture conditionnelle) est à 109 élèves

\* le seuil d'ouverture est à 138 élèves

Il faut s'attendre à fermer une autre classe à la rentrée 2026.

### **c) Organisation de la rentrée des classes**

La rentrée des classes est prévue le lundi 1 septembre à 8h20.

Les listes des classes seront affichées le vendredi 29 août en fin d'après-midi sur le panneau d'affichage devant l'école.

En élémentaire, les familles pourront se présenter à 8h20 et rejoindre les enseignants de leur classe dans la cour de l'école. Chaque enseignant sera à côté de la liste des élèves de leur classe. Les familles seront ensuite invitées à quitter la cour peu de temps après la sonnerie de 8h30.

En maternelle, pour les petites sections, l'accueil se fera en un seul temps contrairement à l'année dernière.

Les nouveaux élèves de PS arrivent à 8h20 et les parents pourront les accompagner en classe.

Ces aménagements de rentrée, avec notamment la possibilité pour les parents de rester dans la classe, est valable uniquement les deux premiers jours (comme convenu par la note transmise par Monsieur l'Inspecteur de l'Education nationale).

Tous les élèves arrivant à l'école ont été reçus avec leurs parents par le directeur en entretien. Ils seront invités à visiter l'école le 24 juin.

### **d) Budget / Fournitures scolaires**

Les listes sont déterminées en fin d'année avec les enseignants nommés sur les postes. Elles tiennent compte des recommandations du ministère de l'Education nationale.

Elles seront affichées sur le panneau d'affichage, diffusées sur Klassly et également publiées sur le site internet de l'école dans la semaine qui précède les vacances d'été.

Le budget mairie alloué aux élèves pour la rentrée est, comme l'année passée, de 36 € par élève.

Il est calculé sur l'effectif de rentrée 2024 (qui était de 215 élèves) : cela correspond à un total de 7 740 € contre 8 600 € l'année passée.

Sur du matériel individuel, cela n'a pas trop d'incidence. En revanche, sur du matériel collectif, cela a forcément une incidence.

Ce budget est ainsi globalisé sur l'école et réparti en fonction des spécificités ou besoins de chaque niveau mais aussi du fonctionnement de l'école (ex : papier pour la photocopieuse ~ 2000 €, plastifieuse, etc...).

Le nombre d'élèves chutant à la rentrée 2025, le budget global sera beaucoup plus bas en janvier 2026.

Il faudra donc s'attendre à une baisse importante pour les rentrées suivantes.

Le directeur fait un rapide retour (statistiques) sur l'utilisation de Klassly cette année :

\* 328 utilisateurs (304 parents inscrits et 11 professeurs)

\* 79,84 % de vues des publications en moyenne par date

\* 150 messages diffusés cette année (incluant 377 photos, 32 vidéos, 11 documents, 2 sondages, ...)

Sur 150 messages, il y a eu 249 commentaires des parents et 2 240 réactions

\* Il y a eu 1 187 demandes formulées depuis l'application (553 absences, 497 informations, 123 questions, 7 retards, ...). Le constat est que l'ENT a permis aux familles et à l'équipe enseignante de faciliter la communication entre eux. Cela a également permis de soulager le nombre de messages transitant par le directeur (ex : absences, ...) par la boîte mail ou via le répondeur, ce qui a allégé sa charge.

#### Question du directeur :

La municipalité a-t-elle pu intégrer dans son budget 2025 l'acquisition de 8 licences pour une ENT (ex : Klassly) pour la rentrée 2025 ?

Réponse de la municipalité : Monsieur le Maire et Madame Dupont expliquent qu'il n'a pas été prévu de budget supplémentaire pour les licences Klassly dans les budgets communaux. Si cela doit être pris en charge par la mairie, ce sera dans le budget de fonctionnement de l'école (7 740 €). Les élus souhaitent cependant que le directeur adresse une demande à Madame CHICHEPORTICHE.

Suite à une concertation entre le directeur et les parents élus, un projet de regroupement des commandes est à l'étude pour faciliter l'achat des fournitures de rentrée aux familles. Une communication sera faite par la direction et les parents élus auprès des familles.

### e) Modalités des élections de parents élus

M. DELANDE propose, à des fins de facilités d'organisation, que le vote se déroule par correspondance pour l'élection de septembre 2024.

Votants : 21 personnes

Pour : 21 voix

Contre : 0 voix

Résultat : La proposition est adoptée.

Une rencontre avec les parents élus et ceux qui se présentent sera prévue début septembre afin d'organiser ces élections.

### f) Règlement intérieur (échelle de sanctions)

Le directeur rappelle qu'il était question de travailler collectivement sur une échelle de sanction à intégrer au règlement intérieur afin de répondre aux élèves qui transgressent le règlement.

L'idée est en effet d'avoir une réponse claire à chaque manquement au règlement.

Réflexion des parents et des enseignants :

#### Produit des réflexions (à retravailler à la rentrée) :

##### **Moqueries :**

- *ponctuelles* :

1) obligation de s'excuser platement auprès de l'enfant et devant les autres

2) obligation de s'excuser par écrit (signature des parents) auprès de l'enfant

- *répétées* :

3) mot aux parents

4) protocole pHare (anti-harcèlement) complété par la(les) victime(s)

5) convocation des parents et de l'enfant

(suite à définir)

##### **-Violences physiques :**

- *ponctuelles* :

1) (dans le cas d'une dispute entraînant des échanges de coups) obligation de s'excuser platement auprès de l'enfant

2) (dans le cas d'un fait volontaire => coups gratuits) obligation de s'excuser par écrit (signature des parents) auprès de l'enfant

- *répétées* :

3) exclusion temporaire de sa classe et mot aux parents

4) exclusion temporaire de sa classe, ainsi que convocation des parents et de l'enfant

(suite à définir)

##### **- Vols :**

1) mot aux parents

2) convocation et obligation de rendre l'objet volé ou de le remplacer

(suite à définir)

##### **- Dégradations :**

1) obligation de réparer (l'enfant doit nettoyer ce qu'il a dégradé si ça se nettoie par exemple)

(suite à définir)

##### **- Insolence envers n'importe quel adulte (enseignant, animateur, parent accompagnateur, ...) :**

1) obligation de s'excuser platement auprès de l'adulte et devant les autres

2) lignes à copier

3) convocation des parents et de l'enfant pour une réflexion et une discussion autour du sujet

(suite à définir)

## **II. Sécurité, santé et protocole anti-harcèlement**

### **a) Santé à l'école**

#### ***Bilan des dépistages (auditifs/visuels/langage) des élèves de 2021 et suites des évaluations GS***

Le secteur des PMI s'agrandissant chaque année (sans augmentation du nombre de personnels infirmiers), il devient difficile de dépister l'ensemble des enfants.

Le principe du dépistage est de repérer rapidement des fragilités de santé (vue, ouïe, ...). Les familles sont ensuite invitées à faire d'autres tests ou à voir des spécialistes : cela ne concerne que très peu de familles.

Comme l'avait pressenti le directeur, il n'y a pas eu de dépistage auprès des familles cette année auprès des PS. Les infirmières n'interviennent dorénavant qu'à la demande.

Cette année, seul un élève de GS a été testé par le médecin scolaire suite aux résultats des évaluations GS/CP car les résultats étaient en-dessous de la moyenne attendue.

Présence de Mme Le Potier (Psychologue scolaire) tous les mardis matin : réalisation de 14 bilans cette année. Sollicitation d'une participation financière pour le cout de ces bilans auprès de la municipalité.

#### ***Education à la sexualité***

Comme l'année dernière, l'infirmière scolaire interviendra en fin d'année pour faire la séance d'éducation à la sexualité : la reproduction humaine étant au programme de CM2.

Dans la mesure où l'infirmière est la même au collège, cela permet d'avoir un propos adapté à leur âge et une continuité sur ce qui sera enseigné ensuite (prévention autour des rapports sexuels) par une professionnelle formée.

### **b) Sécurité à l'école**

#### ***Bilan des exercices incendie et PPMS***

- ***Exercice incendie réalisé le lundi 28 avril 2025 en présence de M. FRAPIER, élu en charge de la sécurité.***

L'exercice s'est très bien déroulé. Les élèves sont réactifs et sortent rapidement. La problématique des chaussures rallonge de quelques secondes l'exercice mais ce dernier se fait plutôt rapidement (2 min en moyenne).

- ***PPMS intrusion (avec fuite) le mardi 4 juin 2025 en présence de la gendarmerie et de Laurent, notre policier municipal, ainsi que de M. FRAPIER.***

Le but de l'exercice était de simuler une tentative d'intrusion par l'entrée élémentaire. Pour ce scénario, les classes de cycle 3 (CE2/CM1, CM1/CM2 A et CM1/CM2 B) ont été invitées à fuir au déclenchement du signal. Les autres classes devaient se confiner.

Dans l'ensemble, le protocole a été respecté. Il y a cependant des points d'amélioration à viser, notamment dans la gestion du chaussage (certains enfants continuent d'oublier les règles de prudence) et dans le respect du silence pour les élèves à l'extérieur : le but étant de rechercher une fuite silencieuse. La problématique des accès et des clés en possession des enseignants reste toujours à travailler : les accès étaient préparés (déverrouillés) pour l'exercice.

Une vigilance sera effectuée en début d'année pour avertir les élèves de maternelle avant les premiers exercices.

Pour les derniers, le but est de constater les réactions de chacun lorsqu'il s'agit d'un exercice inopiné.

### **c) Protocole anti-harcèlement**

Nous avons eu 2 situations d'intimidation (entre des élèves de CM1 et CM2 confondus).

Ces situations ont donné lieu à des interventions du pôle pHare (6 séances) durant lesquelles plusieurs élèves sont entendus puis amener à réfléchir sur leurs interactions. Ces séances ont pour but que les élèves puissent libérer leur parole et leur donner des outils pour gérer la situation.

Ces deux situations ont donné lieu à un bilan avec les familles concernées : les situations sont résolues à ce jour.

Chaque année, le Ministère de l'Education nationale organise un concours afin d'inciter les enfants à travailler autour de la problématique du harcèlement. Le périscolaire a produit une affiche tandis que la classe de M. DELANDE / Mme JACQUEMOT a produit une vidéo.

Cette dernière a été valorisée par un prix départemental remis lors d'une cérémonie qui s'est tenue le 27 mai en présence de Madame l'Inspectrice Académique de l'Essonne.

Lien vers la vidéo : <https://tube-cycle-3.apps.education.fr/w/9i8cNUMwJ4im7XphgrLxej>

Monsieur DELANDE tient à remercier les personnes qui ont largement contribué à ce projet : Madame JACQUEMOT (enseignante de la classe), Madame LAPEYRE (conseillère pédagogique membre du pôle pHare), Madame COTTENCIN (infirmière scolaire également membre du pôle pHare) et Madame LANGLOIS (enseignante eRUN en charge du numérique à l'école).

Monsieur DELANDE tient également à remercier la municipalité qui a financé à titre exceptionnel le transport permettant aux élèves de voir leur travail valorisé et qui a accompagné les élèves pour les encourager en la personne de Monsieur BRUNEL.

### III. Fonctionnement de l'école

#### a) Etat financier de la coopérative scolaire et de l'association USEP Georges DORTET

Madame CHANOURDIE annonce qu'il y a sur le compte de la coopérative la somme suivante : 1883 euros (et qu'il reste des paiements en cours de débit). La coopérative avait 6065 € en début d'année.

La coopérative est en attente du versement de la subvention communale.

Monsieur DELANDE annonce qu'il y a actuellement 4 619,49 € sur le compte de l'association USEP de l'école.

L'association a perçu récemment une subvention communale de 750 €, ainsi qu'une subvention de Fontenay-lès-Kids de 4 105,50 € pour l'achat de matériel de sport ainsi que cela a été expliqué aux parents dans une publication Klassly.

L'association a également profité des bénéficiaires d'une campagne de don/adhésion qui s'élève à 1 399 €.

Il était prévu grâce à cette campagne de financer un abris pour stocker tout le matériel acheté par l'association.

Suite à un problème d'autorisation d'implantation (PLU), l'investissement est retardé de quelques semaines.

date	recettes 2025	montants	relevé	date	dépenses 2025	montants	relevé (facture)	
				20-janv	cotisation compte	19,74 €	1	
				31-janv	cotisation carte bleue	54,00 €	1	
13-févr	virement photographe (photos individuelles)	972,15 €	2	21-mars	achat Décathlon 01-06-24 (2 tentes) - remboursement avance M. DELANDE	320,00 €	3	
				21-mars	achat Bricodépôt 11-05-24 (4 bâches pour sorties) - remboursement avance M. DELANDE	35,60 €	3	
02-avr	remboursement achat Leclerc (matériel vélo)	9,40 €	4	02-avr	achat Leclerc 02-04-25 (matériel vélo)	53,50 €	4	
				03-avr	achat Décathlon 03-04-25 (5 kits tir à l'arc + 6 arcs adaptés maternelle)	259,99 €	4	
				03-avr	achat Décathlon 03-04-25 (1 kit tir à l'arc)	39,99 €	4	
07-avr	versement pièces (recette photographe, dons, participation sortie vélo)	19,00 €	4					activités ou matériel donnés aux élèves
07-avr	versement billets (recette photographe, dons, participation sortie vélo)	445,00 €	4					1 688,21 €
07-avr	versement billets (recette photographe, dons, participation sortie vélo)	10,00 €	4					investissement matériel
10-avr	virement subvention Fontenay-lès-Kids (pour achat matériel école)	4 105,50 €	4					4 596,11 €
				17-avr	Cotisation compte	19,74 €	4	
				23-avr	achat Décathlon 23-04-25 (accessoires réparation du vélo de prêt école)	41,77 €	4	
				25-avr	Achat CB en ligne - Magequip (3 racks pour rangement mural patinettes)	686,40 €	4	
				25-avr	Achat CB en ligne - Decathlon (6 slack line + 10 gants + 13 kits filets badminton)	1 044,71 €	4	
				25-avr	Achat -chèque - Manutan Collectivités (9 trotinettes)	1 085,40 €	4	
				25-avr	Achat CB en ligne - Asco et Celda (matériel EPS maternelle)	968,85 €	4	
02-mai	remise de chèques (recette photographe, dons, participation sortie vélo)	983,50 €						frais de compte année 2024
				13-mai	Frais bancaires (remise de chèque)	4,27 €	4	
				30-mai	Achat CB en ligne - Amazon (abris jardin)	1 736,28 €		
				04-juin	Achat CB - Décathlon (médaillles olympiades)	17,32 €		
				05-juin	Achat CB en ligne - Amazon (médaillles maternelle olympiades)	29,99 €		
				10-juin	Achat chèque - 4 modules motricités (achat direct auprès de Mme SANCHEZ)	60,00 €		
10-juin	virement subvention communale	750,00 €						
11-juin	remise de chèques (dons, vente torchons, sacs)	2 375,00 €						
13-juin	remboursement Amazon - abris (non conforme PLU)	1 736,28 €						
				16-juin	Achat CB en ligne - Initiative (tombola)	342,80 €		
				19-juin	Achat CB - Auchan (200 Misterfreeze olympiades + pot parents conseil d'école)	55,95 €		
(à venir)	versement monnaie (participation cantine collège 3€ par élève)	93,00 €						
(à venir)	Virement photographe (photos de groupe)	684,42 €		(à venir)	Chèque - paiement facture Initiative (avance de produit torchons, sacs)	1 132,10 €		
				(à venir)	Chèque - paiement facture cantine collège	110,05 €		
				(à prévoir)	restant des frais annuels bancaires	126,68 €		
TOTAL DES RECETTES EN 2025		12 279,56 €		TOTAL DES DEPENSES EN 2025		8 245,03 €		
		<b>SOLDE PREVISIONNEL SUR LE COMPTE</b>				<b>4 028,53 €</b>		

#### Question du directeur aux parents, ainsi que les autres partenaires :

Garde-t-on l'OCCE et l'USEP en parallèle ou mettons-nous fin à l'un des deux ? Il est compliqué de gérer les deux en simultané car cela implique d'avoir 2 enseignants impliqués au lieu d'un seul.

#### Réponse :

Votants : 21 voix

Pour : 21 voix pour garder uniquement l'USEP

Contre : 0 voix contre la proposition de garder uniquement l'USEP

#### b) Etat des projets pédagogiques en lien avec le projet d'école (pour le 3<sup>ème</sup> trimestre)

##### Récapitulatif des sorties et interventions par classe

PS/MS	Sortie à la médiathèque Sortie au château de Breteuil
MS/GS	Sortie à la médiathèque Sortie au château de Breteuil

GS	Projet vélo Sortie au cinéma Sortie à la médiathèque Projet tennis Projet tennis (avec intervenant) => a gagné un kit complet de tennis suite à sa participation à un concours	
CP	Piscine (3 séances annulées) Projet tennis (avec intervenant) Projet vélo Sortie à la médiathèque	
CE1	Sortie à la médiathèque Projet tennis (avec intervenant) 1 journée char à Voile + easy roller	
CE2	Piscine (3 séances annulées) Sortie à la médiathèque Rencontre Scola Hand à Etrechy	
CE2/CM1	Globe-trotteur au parc de Soucy Sortie à la médiathèque Rencontre Scola Hand à Etrechy	<i>Pour les CE2 uniquement :</i> Piscine (3 séances annulées)
CM1/CM2 A	Globe-trotteur au parc de Soucy 7 sorties à vélo ½ journée char à voile + easy roller Cérémonie Non au Harcèlement	<i>Pour les CM2 uniquement :</i> Cours + repas au collège Fête du vélo (avec nuitée sur Linas) Journée « Nature en fête » au parc de Soucy
CM1/CM2 B	Globe-trotteur au parc de Soucy 7 sorties à vélo 1 journée char à voile + easy roller	

### **Récapitulatif des expositions**

PS à CP	« Le Petit Poucet » (dans le hall de la maternelle pendant 2 semaines)
CP à CM2	« Le Moyen Âge » (dans le hall de l'élémentaire pendant 2 semaines)

### **Les temps forts de la période 3**

Toute l'école	Carnaval (+ ateliers Récup'bada)
	Sortie Floreval
	Olympiades
	Fête d'école

### **c) Etat des travaux et investissements à l'école**

#### **Réorganisation des locaux pendant les vacances**

En lien un travail avec l'Inspection autour de l'aménagement des classes dans la mise en pratiques innovantes (classe flexible), une réorganisation des classes ainsi qu'un rangement des locaux est en cours et sera poursuivi durant les jours à venir par les enseignants.

En lien avec la nouvelle structure à venir, une réorganisation des salles (déménagements) est à prévoir afin de tenir compte de nombreux paramètres : élèves éruptifs à prendre en charge, décroisonnements, ... Les services techniques seront sollicités le plus rapidement possible afin d'aider les enseignants à déplacer les objets encombrants ou lourds (armoires, ...).

#### **Bâtiment périscolaire**

Initialement prévu à la livraison pour mars 2025, l'inauguration est prévue pour le mois de septembre 2025

Son usage est à visée uniquement périscolaire : une étude est en cours en termes de clôture afin qu'il ne soit pas intégré dans la cour de l'école.

#### **Cour OASIS**

Le projet initialement prévu pour la rentrée 2025 est reconduit à 2026 en raison des problématiques autour des

subventions. Les subventions de l'Etat étant en fortes baisses, la municipalité est en train de réétudier le projet pour prendre en charge le financement du projet afin qu'il puisse voir le jour : il y aura cependant des choses qui ne pourront pas être réalisées par rapport au projet initial. Prévision des travaux pour été 2026

### **Remplacement de l'enceinte de l'école**

La municipalité avait prévu de remplacer l'ensemble de l'enceinte de l'école (pour atteindre une hauteur de 1m97) afin de la rendre conforme en termes de sécurité. Les travaux étaient prévus cet été mais ils sont pour le moment en attente en raison de la problématique des demandes de subventions auprès de l'Etat.

La municipalité a pu obtenir déjà 30 % du montant global mais reste en attente d'une deuxième réponse de subvention. La préfète a donné dérogation pour commencer les travaux en avance en ayant l'incertitude de la subvention en attente. Malheureusement, il n'y a pas de prestataire disponible pour cet été. Les travaux auront ainsi peut-être lieu à la Toussaint mais il faut tenir compte du problème de durée des travaux (minimum 1 mois) et des conditions météo.

Le souhait est que les travaux soient terminés pour fin 2025 avec serrure unique pour tous les portails ainsi qu'un pont pour évacuer vers le champ en cas de PPMS.

Le directeur indique qu'il souhaiterait que soit pris en compte la possible installation d'un système d'ouverture à distance pour les enfants qui rejoignent l'école en dehors des temps de récréation : cela concerne 20 enfants cette année.

La municipalité explique qu'il reste encore à prévoir le remplacement de la toiture de l'école ainsi que le chauffage. Des demandes de subvention sont en cours à cet effet. Ces travaux ne seront pas réalisés sur l'année 2026.

### **Meubles à chaussure pour la rentrée**

Le directeur questionne la municipalité sur le renouvellement des meubles à chaussure.

En effet, Madame CHICHEPORTICHE avait indiqué après le précédent conseil d'école qu'il ne pourrait y avoir d'investissement en raison des finances trop justes.

Les parents proposent qu'un projet participatif soit mis en place afin de confectionner sur mesure des meubles qui puissent convenir à toutes les classes. Monsieur le Maire exprime ne pas y être défavorable.

Puisque l'idée venant de Madame ROUCHETTE semble faire consensus, le directeur propose que cette dernière porte le projet : elle viendra prochainement dans les classes pour faire des mesures et établir un devis.

### **Investissement numérique**

Le directeur questionne la municipalité sur la proposition de remplacer les ordinateurs portables de classe en lien avec un plan de remplacement du matériel informatique obsolète (pas de mise à jour vers Windows 11 possible).

Il était en effet question d'une proposition d'un plan sur 3 ans. Les PC portables sont vraiment très obsolètes pour certains.

La mairie indique qu'il n'y a pas de subvention disponible pour le moment. Il n'y aura donc pas de remplacement ou d'investissement du matériel informatique pour le moment.

Le conseil d'école est clos à 20h30

Fait à : Fontenay-Lès-Briis

Le : 23/06/2025

Le président de séance (directeur de l'école)



M. DELANDE